



OBSERVER. COMPRENDRE. CONSTRUIRE.

PÔLE BLEU

VÉRITÉ & COMMANDEMENT

ARMÉE FRANÇAISE, DISSUASION ET DÉFENSE DU TERRITOIRE

PROGRAMME COMPLET • VERSION V4

05



DJILALI HAKIKI • FONDATEUR DE LPE

OBSERVER. COMPRENDRE. CONSTRUIRE.

ARCHITECTURE DU PROGRAMME

Ministère n°05

ARMÉE FRANÇAISE, DISSUASION ET DÉFENSE DU TERRITOIRE



Pôle

PÔLE BLEU — VÉRITÉ & COMMANDEMENT

Fonction du pôle

Le Bleu révèle.

Place du document

05 / 21 — ARMÉE

Le Bleu révèle. Le Blanc conçoit. Le Rouge réalise.

SOMMAIRE

Lecture structurée du diagnostic à l'exécution, puis aux annexes et instruments de contrôle.

PRÉAMBULE DOCTRINAL - NE PAS TRAHIR L'HÉRITAGE

PRINCIPE TRANSVERSAL — DISCRIMINATION ZÉRO

1. IDENTITÉ
2. PREUVES D'ENTRÉE — VERSION CHIFFRÉE ET DOCTRINALE
3. AUJOURD'HUI
4. CE QUI A ÉTÉ FAIT JUSQU'ICI
5. CE QUE NOUS CHANGEONS
6. CADRAGE ET AUTORITÉ
7. COMPÉTENCES TERRITORIALES
8. ARCHITECTURE PUBLIC / PRIVÉ / MUTUALISÉ / CAPITALISÉ
9. RESPONSABILITÉ CITOYENNE
10. BASE JURIDIQUE
11. MOYENS ET MÉTIERS
12. PLAN DES 100 JOURS
13. EXÉCUTION ANNÉE 1 À 5 + HORIZON 10-15 ANS
14. PREUVE PERMANENTE, RISQUES ET CONTRÔLE
15. DONNÉES
16. COORDINATION
17. DÉPENDANCES
18. PUBLICS CONCERNÉS
19. ENNEMIS STRUCTURELS
20. CONDITIONS DE VICTOIRE
21. COÛT POLITIQUE — VERSION CHIFFRÉE
22. IRRÉVERSIBILITÉ
23. PROFIL DU MINISTRE / COMMANDANT
24. TABLEAU DE BORD PUBLIC
25. RISQUES DE DÉRIVE ET GARDE-FOUS
26. ATTAQUES / RÉPONSES
27. TROIS NIVEAUX DE LECTURE
28. SIMULATEURS LIÉS
29. ARTICLES LIÉS
30. QUIZ LIÉS
31. SONDAGES LIÉS
32. LEXIQUE LIÉ
33. INFOS PRATIQUES
34. MATÉRIEL DE CAMPAGNE
35. RÉSULTAT POLITIQUE

PRÉAMBULE DOCTRINAL — NE PAS TRAHIR L'HÉRITAGE

Une civilisation qui ne sait plus se défendre finit par dépendre de ceux qui savent le faire à sa place.

L'armée française n'est pas un outil de domination.

Elle n'est pas une société privée de guerre.

Elle n'est pas une force d'occupation idéologique.

Elle n'est pas le bras armé d'intérêts économiques étrangers.

Elle n'est pas destinée à réparer, par le sacrifice de ses soldats, les lâchetés diplomatiques, industrielles ou politiques de

gouvernements qui n'ont pas su prévoir.

L'armée française existe pour protéger la France, son peuple, son territoire, ses outre-mer, ses mers, ses infrastructures, sa

liberté de décision, ses générations futures et la continuité de son histoire.

Elle protège la paix par la puissance.

Elle protège le droit par la capacité.

Elle protège la souveraineté par la préparation.

Elle protège le peuple par la disponibilité réelle.

LPE refuse deux erreurs symétriques.

La première erreur consiste à mépriser l'armée, à croire que la paix se maintient par les mots seuls, à penser que les

frontières, les câbles, les ports, les satellites, les usines, les hôpitaux, les réseaux électriques, les stocks, les sous-marins, les

soldats et les familles de militaires sont des détails techniques.

La seconde erreur consiste à adorer la guerre, à confondre puissance et agitation, à faire de l'armée un instrument de prestige,

d'intervention permanente, d'exportation incontrôlée ou d'alignement automatique.

LPE ne choisit ni le désarmement naïf, ni la militarisation irresponsable.

LPE choisit une ligne claire : une armée française puissante, défensive, souveraine, respectée, préparée, technologiquement

avancée, humainement digne, démocratiquement contrôlée et stratégiquement indépendante.

La guerre moderne ne commence plus seulement par une colonne de chars.

Elle peut commencer par une coupure de câble sous-marin.

Par une cyberattaque contre un hôpital.

Par une panne organisée dans un port.

Par une campagne de désinformation.

Par une rupture d'approvisionnement en composants.

Par une dépendance industrielle exploitée.

Par une attaque sur un satellite.

Par une paralysie énergétique.

Par une manipulation de l'opinion.

Par un sabotage discret.

Par une pression migratoire organisée.

Par une guerre juridique, économique, numérique ou informationnelle.

Défendre la France aujourd'hui, ce n'est donc pas seulement tenir une frontière visible.

C'est protéger les nerfs invisibles du pays.

Nos câbles.

Nos satellites.

Nos ports.

Nos réseaux électriques.

Nos réseaux d'eau.

Nos data centers.

Nos hôpitaux. Nos usines.

Nos stocks.

Nos fonds marins.

Nos approvisionnements.

Nos savoir-faire.

Nos soldats.

Nos familles.

Notre jeunesse.

Notre capacité à décider seuls.

LPE ne juge pas la puissance d'une armée à ses annonces, à ses salons, à ses slogans ou à ses communiqués.

LPE la juge à une question simple :

En cas de choc, qu'est-ce qui tient vraiment ?

Les munitions tiennent-elles ?

Les stocks tiennent-ils ?

Les hommes tiennent-ils ?

Les familles tiennent-elles ?

Les pièces de rechange tiennent-elles ?

Les chaînes industrielles tiennent-elles ?

Les réseaux tiennent-ils ?

Les communications tiennent-elles ?

Les hôpitaux militaires tiennent-ils ?

Les réserves tiennent-elles ?

Les ports tiennent-ils ?

Les outre-mer tiennent-ils ?

Le Parlement contrôle-t-il ?

Le peuple comprend-il ?

La France décide-t-elle ?

La puissance affichée impressionne.

La puissance disponible protège.

LPE ne financera pas une armée de vitrine.

LPE reconstruira une armée de protection, de souveraineté et de durée.

La France n'a pas besoin d'une armée qui parle plus fort que sa réalité.

Elle a besoin d'une armée dont la réalité parle d'elle-même.

PRINCIPE TRANSVERSAL — DISCRIMINATION ZÉRO

Armée, autorité, uniforme : discrimination zéro, exemplarité totale.

L'armée française ne peut pas demander à un citoyen de servir la Nation tout en tolérant qu'il soit humilié, freiné, écarté,

harcelé, sous-noté, mal affecté ou invisible en raison de son origine, de son nom, de sa couleur de peau, de sa religion réelle

ou supposée, de son sexe, de son handicap, de son accent, de son territoire, de sa condition sociale, de son apparence, de sa

situation familiale ou de son parcours.

Celui qui porte l'uniforme sert la France.

Celui qui sert la France doit être jugé sur son mérite, sa discipline, son courage, sa compétence, sa loyauté, son effort, sa

fiabilité et sa capacité à protéger.

Aucune discrimination ne sera tolérée dans :

le recrutement ;

l'accès aux écoles militaires ;

les tests et sélections ;

les affectations ;

les spécialités techniques ;

les fonctions cyber, renseignement, spatial, naval, aérien, médical, industriel ou logistique ;

les promotions ;

les notations ;●

les sanctions disciplinaires ;

les mutations ;

l'accès au commandement ;

la réserve ;

le service national ;

la reconversion ;

l'accompagnement des blessés ;

le logement militaire ;

le soutien aux familles ;

la mémoire des anciens combattants.

LPE refuse le mensonge qui consiste à dire que l'exigence militaire justifie l'injustice.

C'est l'inverse.

Parce que l'armée est exigeante, elle doit être juste.

Parce qu'elle commande, elle doit être exemplaire.

Parce qu'elle forme, elle doit protéger.

Parce qu'elle sanctionne, elle doit être irréprochable.

Parce qu'elle demande le sacrifice, elle ne doit jamais fabriquer l'humiliation.

Toute discrimination commise dans un cadre militaire fera l'objet d'une réponse administrative immédiate, d'une instruction

certaine, d'une protection effective de la victime et d'une sanction proportionnée, traçable et dissuasive.

Lorsque la discrimination, le harcèlement, le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, la haine antireligieuse, le sexisme,

l'homophobie, le mépris social ou l'humiliation viennent d'une autorité hiérarchique, la faute est aggravée.

Commander, ce n'est pas abuser.

Former, ce n'est pas briser.

Corriger, ce n'est pas humilier.

Servir, ce n'est pas se taire face à l'injustice.

LPE portera une attention particulière aux militaires issus des quartiers populaires, des zones rurales, des outre-mer, des

familles modestes, des parcours scolaires cabossés, des métiers techniques invisibles et des spécialités longtemps méprisées.

La France ne peut pas se permettre de perdre des talents parce qu'elle les a mal regardés.

Le fils d'ouvrier, la fille d'agriculteur, le jeune d'un quartier populaire, l'enfant d'outre-mer, le mécanicien, le cybercombattant, le

marin, l'infirmier militaire, le sous-officier, le réserviste, le logisticien, le technicien, le pilote, le fantassin, le blessé, le vétéran et

la famille de militaire font partie de la même chaîne nationale.

Une armée qui discrimine affaiblit la Nation.

Une armée qui reconnaît les talents renforce la France.

1. IDENTITÉ

Pôle : Pôle Bleu — Vérité, Commandement, Puissance.

Formule du pôle : *La France qui voit clair, compte juste, commande, sécurise et rayonne.*

Formule courte : *La France qui pèse.*

Classement : Ministère n°5.

Nom complet : Ministère de l'Armée française, de la Dissuasion et de la Défense du territoire.

Fonction : Garantir la continuité civilisationnelle de la nation, protéger le peuple français, défendre le territoire, les mers, les outre-mer, les frontières, les infrastructures vitales, les câbles sous-marins, les satellites, les ports, les bases, les stocks, les flux logistiques, les données, l'espace aérien, les fonds marins, la capacité industrielle, la liberté de décision nationale et la possibilité pour la France de rester libre dans un monde de rapports de force.

Mission courte : Faire de l'armée française le bouclier de la transmission, de la souveraineté, de la paix protégée et de la liberté retrouvable.

Doctrine centrale : L'armée française existe d'abord pour défendre la France.

Pas pour dominer. Pas pour suivre automatiquement une puissance alliée. Pas pour vendre la guerre. Pas pour servir les intérêts économiques d'acteurs privés. Pas pour intervenir hors du droit. Pas pour transformer la puissance en spectacle.

Elle protège :

- le peuple ;
- la transmission ;
- le territoire ;
- les outre-mer ;
- les mers ;
- la dissuasion ;
- les infrastructures critiques ;
- les besoins vitaux ;
- la liberté de décision ;
- la capacité de reconstruction.

Formule centrale LPE :

Une armée forte n'est pas faite pour aimer la guerre. Elle est faite pour empêcher qu'on l'impose à la France, protéger le peuple, donner du poids à la paix et garantir que la liberté reste retrouvable.

2. PREUVES D'ENTRÉE

La guerre moderne n'est plus seulement une guerre de front.

Elle touche désormais :

- les câbles sous-marins ;
- les satellites ;
- les ports ;
- les data centers ;
- les hôpitaux ;
- les réseaux électriques ;
- les réseaux d'eau ;
- les stocks ;
- les flux logistiques ;
- les drones ;
- les composants ;
- les terres rares ;
- les batteries ;
- les capteurs ;
- les moteurs ;
- les logiciels ;
- l'opinion publique ;
- l'espace ;
- les fonds marins ;
- les infrastructures critiques.

Une nation peut être affaiblie sans invasion.

Elle peut être attaquée par :

- sabotage ;
- cyberattaque ;
- dépendance industrielle ;
- chantage énergétique ;
- désinformation ;
- pression migratoire organisée ;
- rupture logistique ;
- guerre économique ;
- paralysie administrative ;
- pression diplomatique ;
- guerre juridique ;
- fragilisation morale.

La France possède des atouts majeurs :

- dissuasion nucléaire ;
- SNLE ;
- SNA ;
- Rafale ;
- marine océanique ;
- deuxième ZEE mondiale ;
- outre-mer ;
- industrie de défense ;
- savoir-faire naval ;

- spatial ;
- cyber ;
- renseignement ;
- siège permanent au Conseil de sécurité ;
- ingénieurs ;
- bases ;
- régiments ;
- expérience opérationnelle.

Mais ces atouts ne suffisent pas si la doctrine reste dispersée.

Les vulnérabilités principales sont :

- stocks insuffisants ;
- munitions à reconstituer ;
- maintenance sous tension ;
- dépendance aux composants critiques ;
- retard sur les drones ;
- retard anti-drone ;
- fonds marins encore insuffisamment maîtrisés ;
- câbles sous-marins vulnérables ;
- service national trop faible ;
- réserve à renforcer ;
- JDC trop courte ;
- industrie trop dépendante de certains exports ;
- cyber à amplifier ;
- coût aéronaval lourd ;
- flou sur certaines interventions extérieures ;
- difficulté à expliquer la défense au peuple.

Principe LPE :

La puissance affichée impressionne. La puissance disponible protège.

3. AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, la France conserve une armée crédible, une dissuasion reconnue, une marine de haut niveau, une aviation performante, une BITD puissante et une présence mondiale grâce aux outre-mer.

Mais le monde entre dans une phase plus dure.

Nous voyons revenir :

- la haute intensité ;
- les drones de masse ;
- les munitions téléopérées ;
- la guerre électronique ;
- les cyberattaques massives ;
- le sabotage d'infrastructures ;
- la compétition spatiale ;
- la pression sur les routes maritimes ;
- la guerre informationnelle ;
- le chantage énergétique ;
- la guerre économique ;
- la fragmentation diplomatique ;

- le retour brutal du rapport de force.

La France doit donc clarifier ce qu'elle veut être.

Elle ne doit pas devenir une puissance passive. Elle ne doit pas devenir une puissance agressive. Elle ne doit pas devenir une puissance commerciale dépendante de la guerre des autres. Elle ne doit pas devenir une puissance alignée automatiquement. Elle ne doit pas devenir une puissance qui parle de souveraineté tout en dépendant des autres pour produire, réparer, défendre et décider.

Elle doit redevenir une puissance défensive souveraine.

LPE pose une règle simple :

La France se défend d'abord. Elle intervient seulement lorsque le droit le permet. Elle vend moins d'armes offensives à terme. Elle garde sa technologie pour sa sécurité. Elle développe ce qui protège : cyber, drones, anti-drones, stocks, MCO, défense aérienne, maritime, spatiale, fonds marins, secours, santé militaire et technologies duales.

4. CE QUI A ÉTÉ FAIT JUSQU'ICI

La France a maintenu :

- la dissuasion ;
- une armée professionnelle ;
- une industrie de défense ;
- des lois de programmation militaire ;
- des opérations extérieures ;
- des alliances ;
- une présence en Afrique ;
- une présence au Moyen-Orient ;
- une présence dans l'Indo-Pacifique ;
- une présence en outre-mer ;
- une capacité industrielle reconnue ;
- une diplomatie militaire ;
- une expertise opérationnelle.

Ces choix ont maintenu le rang français.

Mais ils ont aussi laissé plusieurs ambiguïtés.

La défense du territoire n'a pas toujours été assez centrale. La dépendance aux exportations offensives a été trop acceptée. La JDC est restée trop administrative. Les drones ont été rattrapés tardivement. Les fonds marins ont été trop longtemps sous-estimés. La réserve n'a pas encore atteint la profondeur nécessaire. Les stocks et le MCO sont devenus des sujets vitaux. La doctrine d'intervention extérieure est souvent mal comprise. Les bases extérieures peuvent être perçues comme héritées d'un ancien monde si elles ne deviennent pas des partenariats équitables.

LPE ne détruit pas ce qui existe.

LPE clarifie, renforce, recentre et moralise.

5. CE QUE NOUS CHANGEONS

Nous changeons dix choses.

1. **La finalité.** L'armée n'est pas seulement un outil stratégique. Elle devient le bouclier de la continuité civilisationnelle française.
2. **La doctrine.** L'armée française défend d'abord la France, le peuple, le territoire, la transmission et la liberté retrouvable.
3. **La dissuasion.** Elle est assumée, modernisée, expliquée et sanctuarisée.
4. **Les sous-marins.** Les SNLE restent le cœur de la composante océanique. Les SNA sont renforcés pour l'escorte, le renseignement, les opérations spéciales, la lutte sous-marine, les fonds marins et la protection des approches maritimes.
5. **L'aérien.** Le Rafale F4/F5 reste pilier. Le drone de combat accompagnateur devient prioritaire. Le SCAF est poursuivi si la France garde sa liberté industrielle et opérationnelle ; sinon, une alternative souveraine doit rester possible.
6. **La mer.** La France construit une trajectoire de puissance navale sur vingt ans : PANG sécurisé, étude d'un second porte-avions, escorte, SNA, frégates, ravitailleurs, drones embarqués, bases ultramarines, capacités par grands bassins stratégiques.
7. **Les drones.** La France vise le top mondial : drones tactiques, drones d'artillerie, drones MALE, drones de combat, drones de surface, drones sous-marins, drones sauveteurs, drones logistiques, essaims, munitions téléopérées, anti-drones et guerre électronique.

8. L'exportation d'armes. Les contrats signés sont respectés. Les nouveaux contrats offensifs problématiques sont suspendus par moratoire. La France prépare une réduction structurelle des exportations incompatibles avec sa doctrine de paix, ses intérêts de sécurité, les droits fondamentaux ou le risque de retournement stratégique.

9. L'industrie. La BITD est recentrée sur le besoin national, les stocks, les munitions, la maintenance, les drones, le cyber, le spatial, les fonds marins, la défense aérienne, la santé militaire, la sécurité civile et les technologies duales.

10. Le peuple. La JDC devient un service national structurant, non armé par défaut, de 3 à 6 mois fractionnés entre 15 et 21 ans. La réserve devient une réserve de soutien national, puis une réserve de continuité nationale si le besoin l'exige.

6. CADRAGE ET AUTORITÉ

La défense relève de l'État.

L'État décide. L'armée exécute. Le Parlement contrôle. Le peuple audite ce qui peut l'être. Le Président arbitre. Le droit encadre.

Principe absolu :

Aucune force armée hors de l'État. Aucune milice. Aucun groupe politique armé. Aucun groupe communautaire armé. Aucun acteur privé ne doit posséder une capacité de coercition concurrente de l'État.

Plan national de puissance défensive souveraine — 18 piliers :

1. Dissuasion nucléaire modernisée. 2. SNLE 3G et permanence océanique. 3. SNA renforcés. 4. Rafale F4/F5. 5. Drone de combat accompagnateur. 6. SCAF ou alternative souveraine.

7. PANG et capacité aéronavale par grands bassins. 8. Flotte, frégates, ravitailleurs, patrouilleurs, bases ultramarines. 9. Drones d'artillerie et munitions téléopérées sous contrôle humain. 10. Drones sous-marins et drones de surface. 11. Drones sauveteurs et drones logistiques. 12. Anti-drones, brouillage, détection, interception. 13. Cyberdéfense. 14. Spatial militaire. 15. Fonds marins et câbles. 16. Stocks, MCO, munitions, composants. 17. Service national structurant et réserve de soutien national. 18. Industrie française recentrée sur besoin national et technologies duales.

Doctrine d'intervention :

Aucune intervention extérieure ne peut être engagée sans :

- base juridique ;
- objectif politique clair ;
- contrôle démocratique ;
- capacité logistique ;
- évaluation du risque civil ;
- stratégie de sortie ;
- coordination diplomatique.

Doctrine OTAN / UE :

La France reste dans l'OTAN, coopère avec ses alliés, mais conserve une liberté française totale.

Elle est alliée fiable.

Jamais exécutant automatique.

Doctrine paix :

La France veut la paix, mais ne sera pas faible. La paix sans force devient une supplication. La force sans paix devient une menace.

7. COMPÉTENCES TERRITORIALES

L'État décide :

- doctrine ;
- dissuasion ;
- interventions ;
- exportations sensibles ;
- service national ;
- réserve ;
- bases extérieures ;
- stocks ;
- MCO ;
- flotte ;
- drones ;
- cyber ;
- spatial ;
- fonds marins.

L'armée exécute :

- défense ;
- dissuasion ;
- préparation ;
- protection ;
- opérations ;
- formation ;
- réserve ;
- service national ;
- appui aux crises majeures.

Les Affaires étrangères coordonnent :

- droit international ;
- mandats ;
- médiations ;
- partenariats ;
- bases équitables ;
- protection civile internationale ;
- sorties de crise.

Les régions accueillent :

- pôles territoriaux de défense ;
- formations du service national ;
- filières industrielles ;
- pôles cyber ;
- pôles drones ;
- logistique ;
- secours.

Les départements et communes appuient :

- lieux de rassemblement ;
- exercices de crise ;
- réserves locales ;
- cérémonies ;
- culture défense ;
- sécurité civile ;
- information citoyenne.

Le territoire national devient une profondeur stratégique.

La défense n'est pas seulement parisienne. Elle doit être territoriale, maritime, ultramarine, numérique, industrielle et populaire.

8. ARCHITECTURE PUBLIC / PRIVÉ / MUTUALISÉ / CAPITALISÉ

Public :

- dissuasion ;
- commandement ;
- renseignement ;
- secret défense ;
- intervention ;
- exportations sensibles ;
- réserve ;
- service national ;
- fonds marins stratégiques ;
- cyber militaire ;
- usage de la force ;
- décision létale.

Privé contrôlé :

- industrie ;
- composants ;
- maintenance ;
- drones ;
- logiciels ;
- capteurs ;
- batteries ;
- naval ;
- aéronautique ;
- spatial ;
- robotique ;
- IA embarquée ;
- matériaux.

Mutualisé :

- formations cyber ;
- formations drones ;
- secours ;

- pôles territoriaux ;
- casernes ;
- logistique ;
- maintenance duale ;
- drones sauveteurs ;
- protection civile ;
- santé militaire ;
- exercices de crise.

Capitalisé :

- BITD ;
- stocks ;
- MCO ;
- drones ;
- anti-drones ;
- spatial ;
- fonds marins ;
- IA de défense sous décision humaine ;
- batteries ;
- moteurs ;
- capteurs ;
- composants ;
- quantique ;
- guerre électronique.

Application de l'axiome économique LPE :

Le capital industriel militaire vient après l'utilité stratégique nationale. Jamais avant.

La BITD doit donc être organisée dans cet ordre :

1. besoin national ; 2. résilience ; 3. stocks ; 4. maintenance ; 5. innovation utile ; 6. souveraineté industrielle ; 7. exportation secondaire.

L'export ne commande pas la doctrine.

La doctrine commande l'export.

9. RESPONSABILITÉ CITOYENNE

La défense concerne tous les citoyens.

Mais elle ne doit jamais devenir une militarisation du peuple.

La responsabilité citoyenne repose sur quatre devoirs :

- comprendre ;
- participer ;
- transmettre ;
- protéger.

Le service national structurant remplace progressivement la JDC.

Il dure entre 3 et 6 mois, fractionnés entre 15 et 21 ans.

Il est non armé par défaut.

Modules possibles :

- JDC renforcée ;
- premiers secours ;
- sport ;
- discipline ;
- gestion de crise ;
- cyber ;
- histoire ;
- transmission ;
- culture défense ;
- logistique ;
- protection civile ;
- radio ;
- résilience territoriale ;
- découverte des armées ;
- connaissance de la dissuasion ;
- autonomie pratique ;
- engagement local.

Le but n'est pas de préparer la jeunesse à la guerre.

Le but est de reconstruire :

- le lien ;
- la discipline libre ;
- la cohésion ;
- l'autonomie ;
- l'esprit de service ;
- la capacité de tenir ensemble en cas de crise.

Formule LPE :

Le service national est une école de lien national, de discipline libre et de transmission vivante.

Réserve de soutien national :

- volontariat renforcé d'abord ;
- missions de crise ;
- secours ;
- logistique ;
- cyber ;
- santé ;
- protection civile ;
- continuité administrative ;
- soutien territorial.

Réserve de continuité nationale :

- obligation possible seulement pour nouvelles générations ;
- selon aptitudes ;
- avec exemptions ;
- sans usage partisan ;
- avec contrôle civil.

Principe :

La liberté française n'est pas tombée du ciel. Elle se protège, elle s'apprend, elle se transmet.

10. BASE JURIDIQUE**La réforme repose sur :**

- Constitution ;
- Charte des Nations unies ;
- droit international humanitaire ;
- droit des conflits armés ;
- contrôle parlementaire des interventions ;
- loi de programmation militaire ;
- loi sur les exportations sensibles ;
- loi sur le service national ;
- loi sur la réserve ;
- règles européennes et internationales de contrôle des armements ;
- secret défense ;
- contrôle juridictionnel quand applicable ;
- responsabilité hiérarchique ;
- principe de distinction ;
- principe de nécessité ;
- principe de proportionnalité ;
- principe de précaution.

Intervention extérieure juridiquement admissible seulement si :

- mandat du Conseil de sécurité ;
- demande d'un État légitime ;
- protection de ressortissants ;
- légitime défense ;
- sécurité collective ;
- assistance humanitaire sécurisée ;
- corridor humanitaire négocié ;
- protection de civils gravement menacés dans un cadre compatible avec le droit international ;
- coalition juridiquement fondée ;
- validation constitutionnelle et parlementaire selon durée et nature de l'engagement.

Clause anti-aventure :**Pas d'intervention sans :**

- objectif ;
- durée ;
- commandement identifié ;
- capacité logistique ;
- stratégie de sortie ;
- analyse du risque civil ;
- coordination diplomatique.

Clause IA :

Aucune IA ne décide seule d'un usage létal. La décision létale reste humaine, militaire, hiérarchique et politique.

Clause export :

Un contrat offensif problématique est un contrat nouveau portant sur des matériels ou systèmes susceptibles de contribuer directement :

- à des opérations offensives ;
- à une répression interne ;
- à des violations graves du droit international humanitaire ;
- à une déstabilisation régionale ;
- à un risque élevé de détournement ;
- à un retournement stratégique contre la France, ses alliés ou des populations civiles.

Cela inclut notamment, selon contexte :

- armements létaux offensifs ;
- munitions de frappe ;
- systèmes de ciblage ;
- drones armés ;
- missiles ;
- artillerie ;
- systèmes de combat ;
- composants critiques d'usage offensif ;
- logiciels de ciblage ;
- capacités duales manifestement destinées à une répression ou une agression.

Cela n'inclut pas automatiquement :

- systèmes défensifs ;
- défense aérienne strictement protectrice ;
- secours ;
- déminage ;
- cyberdéfense ;
- protection d'infrastructures ;
- formation au droit international humanitaire ;
- maintenance non létale ;
- sécurité civile ;
- médecine militaire ;
- drones sauveteurs ;
- surveillance maritime anti-traffic ;
- technologies duales civiles contrôlées.

11. MOYENS ET MÉTIERS

Moyens prioritaires :

- SNLE 3G ;
- SNA ;
- Rafale F5 ;
- drone de combat ;
- PANG ;
- drones d'artillerie ;
- munitions téléopérées ;
- anti-drones ;
- stocks ;
- MCO ;

- défense sol-air ;
- cyber ;
- spatial ;
- fonds marins ;
- câbles ;
- bases ultramarines ;
- service national ;
- réserve ;
- pôles territoriaux.

Technologies critiques :

- batteries ;
- moteurs ;
- capteurs ;
- optronique ;
- radars ;
- sonars ;
- semi-conducteurs ;
- terres rares ;
- matériaux composites ;
- propulsion ;
- missiles ;
- munitions ;
- communications sécurisées ;
- cryptographie ;
- quantique ;
- IA embarquée ;
- edge computing ;
- cloud souverain défense ;
- liaisons satellitaires ;
- drones ;
- robots terrestres ;
- drones sous-marins ;
- drones de surface ;
- armes à énergie dirigée ;
- guerre électronique ;
- détection anti-drone ;
- impression 3D de maintenance ;
- simulateurs.

Métiers critiques :

- sous-mariniers ;
- pilotes Rafale ;
- techniciens aéronautiques ;
- marins ;
- cybercombattants ;
- opérateurs drones ;
- ingénieurs IA ;
- spécialistes anti-drones ;
- spécialistes fonds marins ;
- experts câbles ;

- mécaniciens MCO ;
- logisticiens ;
- artilleurs ;
- spécialistes sol-air ;
- ingénieurs propulsion ;
- experts composants ;
- médecins militaires ;
- infirmiers militaires ;
- instructeurs service national ;
- réservistes ;
- diplomates de crise ;
- juristes de droit international.

Trajectoire cyberdéfense :

Année 1 : audit effectifs, outils, vulnérabilités, recrutement. **Année 2 :** académie cyber défense, réserve cyber, formation service national. **Année 3 :** renforcement COMCYBER, outils souverains, simulation d'attaques majeures. **Année 4 :** protection coordonnée des infrastructures vitales avec Numérique n°2 et Intérieur n°3. **Année 5 :** capacité cyber permanente, exercices territoriaux, réserve cyber mobilisable.

12. PLAN DES 100 JOURS

Jours 1 à 30 : audit national de puissance défensive

Audits prioritaires :

- stocks ;
- MCO ;
- munitions ;
- drones ;
- anti-drones ;
- cyber ;
- fonds marins ;
- câbles ;
- bases extérieures ;
- bases ultramarines ;
- service national ;
- réserve ;
- exportations offensives ;
- dépendances industrielles ;
- dépendances technologiques ;
- composants critiques.

Jours 31 à 60 : décisions immédiates

Lancement de :

- moratoire sur nouveaux contrats offensifs problématiques ;
- définition juridique des contrats sensibles ;
- plan transition BITD ;
- Conseil stratégique Armée-Diplomatie ;
- cadrage service national ;
- cadrage réserve de soutien national ;

- liste technologies critiques ;
- plan cyber ;
- plan drones ;
- plan fonds marins ;
- plan stocks/MCO.

Jours 61 à 100 : première loi structurante

Dépôt d'une loi de puissance défensive souveraine intégrant :

- doctrine d'intervention ;
- clause IA létale humaine ;
- moratoire export offensif ;
- service national pilote ;
- réserve volontaire renforcée ;
- plan drones top mondial ;
- plan cyber ;
- plan fonds marins ;
- tableau de bord non sensible ;
- premières commandes françaises de compensation industrielle.

Objectif des 100 jours :

Passer d'une défense puissante sur le papier à une défense disponible, claire, contrôlée et alignée sur la continuité nationale.

13. EXÉCUTION ANNÉE 1 À 5 + HORIZON 10-20 ANS

Année 1 : clarification

- doctrine ;
- moratoire ;
- audits ;
- service national pilote ;
- réserve volontaire ;
- cyber ;
- drones ;
- fonds marins ;
- stocks ;
- MCO ;
- transparence non sensible.

Année 2 : accélération

- commandes françaises de compensation ;
- drones d'artillerie ;
- anti-drones ;
- MCO ;
- munitions ;
- bases équitables ;
- formation cyber ;
- premiers pôles territoriaux ;
- montée en puissance réserve.

Année 3 : installation

- service national fractionné en montée ;
- réserve de soutien national ;
- transition export ;
- technologies critiques ;
- fonds marins ;
- câbles ;
- bases ultramarines ;
- exercices territoriaux ;
- coordination avec sécurité civile.

Année 4 : profondeur

- Rafale F5 / drone de combat ;
- défense sol-air ;
- flotte ;
- stocks renforcés ;
- cyber territorial ;
- réserve cyber ;
- santé militaire ;
- logistique nationale ;
- autonomie composants.

Année 5 : consolidation

- baisse mesurable de dépendance export offensif ;
- BITD recentrée ;
- service national installé ;
- stocks et MCO renforcés ;
- drones accélérés ;
- revue quinquennale ;
- correction populaire possible sur données non sensibles.

Horizon 10 ans :

- souveraineté renforcée ;
- drones top mondial ;
- fonds marins maîtrisés ;
- cyber mature ;
- capacité aéronavale renforcée ;
- industrie moins dépendante des exportations offensives ;
- réserve stabilisée.

Horizon 20 ans :

- capacité aéronavale par grands bassins stratégiques ;
- flotte de premier rang ;
- dissuasion modernisée ;
- réserve de continuité nationale ;
- France défensive, souveraine, juridiquement propre et capable de durer.

14. PREUVE PERMANENTE, RISQUES ET CONTRÔLE

Indicateurs suivis :

- stocks ;
- munitions ;
- MCO ;
- disponibilité ;
- cyber ;
- drones ;
- anti-drones ;
- fonds marins ;
- câbles ;
- Rafale ;
- SNLE ;
- SNA ;
- flotte ;
- réserve ;
- service national ;
- export offensif ;
- contrats bloqués ;
- contrats reconvertis ;
- commandes françaises ;
- BITD ;
- technologies critiques ;
- bases équitables ;
- interventions conformes au droit ;
- revues parlementaires.

Contrôles :

- Parlement ;
- Conseil de défense ;
- Conseil stratégique Armée-Diplomatie ;
- Cour des comptes sur parties non sensibles ;
- contrôle secret défense habilité ;
- revue export ;
- revue bases ;
- revue cyber ;
- revue fonds marins ;
- revue quinquennale.

Clause de revue quinquennale :

Tous les cinq ans, la France réévalue :

- moratoire export ;
- doctrine d'intervention ;
- bases extérieures ;
- service national ;
- réserve ;
- cyber ;
- fonds marins ;
- capacité aéronavale ;

- transition industrielle ;
- dépendances critiques.

Principe LPE :

Tout pouvoir doit pouvoir être corrigé. Même la puissance militaire doit être contrôlée, sans être exposée naïvement.

15. DONNÉES

OFFICIELLE_BRUTE :

- budget Défense ;
- LPM ;
- PLF ;
- effectifs ;
- réserve ;
- SNLE ;
- SNA ;
- Rafale ;
- PANG ;
- frégates ;
- patrouilleurs ;
- MCO ;
- munitions ;
- drones ;
- anti-drones ;
- cyber ;
- spatial ;
- fonds marins ;
- câbles ;
- bases extérieures ;
- bases outre-mer ;
- BITD ;
- exportations ;
- JDC ;
- service national ;
- réserve opérationnelle.

CALCULÉE :

- indice disponibilité ;
- indice stocks ;
- indice dépendance export offensif ;
- indice transition industrielle ;
- indice cyber ;
- indice drones ;
- indice fonds marins ;
- indice bases équitables ;
- indice service national ;
- indice réserve ;

- indice capacité aéronavale ;
- indice souveraineté composants ;
- indice usure humaine.

PROJECTION_PROGRAMME :

- moratoire export offensif ;
- réduction export offensif ;
- service national 3-6 mois ;
- réserve de soutien national ;
- drones top mondial ;
- fonds marins cyber/spatial ;
- capacité aéronavale par bassins ;
- renforcement cyber ;
- renforcement MCO ;
- reconstitution stocks ;
- transition BITD.

Fourchettes budgétaires de travail :

- Socle LPM accélérée : continuité des engagements déjà programmés.
- Scénario LPE puissance défensive : +30 à +50 Md€ sur 5 ans, orientés stocks, MCO, drones, anti-drones, cyber, fonds marins, service national, réserve, bases ultramarines, composants et transition industrielle.
- Scénario souveraineté haute : +80 à +120 Md€ sur 10 ans, incluant capacité aéronavale renforcée, second porte-avions étudié, flotte, drones de masse, fonds marins, spatial, munitions et industrialisation nationale.
- Scénario très long terme : capacité aéronavale par grands bassins stratégiques sur 20 ans, conditionnée à l'industrie, aux équipages, aux escortes, au MCO et au ministère n°1 Budget.

Ces chiffres sont des ordres de grandeur de travail.

Ils doivent être audités par Budget, Armée, Industrie et Cour des comptes.

16. COORDINATION

Création : Conseil stratégique Armée-Diplomatie.

Composition :

- Président de la République ;
- Premier ministre ;
- ministre des Armées ;
- ministre des Affaires étrangères ;
- ministre du Budget ;
- chef d'état-major des armées ;
- représentants du renseignement ;
- représentant droit international ;
- représentant industrie stratégique ;
- représentant Mer / Outre-mer si concerné ;
- représentant Numérique / Cyber si concerné.

Rôle :

- arbitrer doctrine d'intervention ;
- valider cohérence droit international ;
- évaluer bases extérieures ;
- suivre exportations sensibles ;

- coordonner corridors humanitaires ;
- préparer sorties de crise ;
- éviter contradiction entre parole diplomatique et posture militaire ;
- garantir que la force serve une finalité politique claire.

En cas de désaccord Armée / Affaires étrangères :

1. note contradictoire écrite ; 2. avis juridique droit international ; 3. évaluation militaire ; 4. évaluation diplomatique ; 5. arbitrage présidentiel ; 6. information parlementaire selon règles constitutionnelles.

Formule :

L'armée donne du poids à la diplomatie. La diplomatie donne une finalité politique à la force.

17. DÉPENDANCES

La défense française dépend de :

- Budget ;
- Industrie ;
- Numérique ;
- Mer ;
- Outre-mer ;
- Affaires étrangères ;
- Intérieur ;
- Énergie ;
- Recherche ;
- Éducation ;
- Santé ;
- Agriculture ;
- Transport ;
- Logistique ;
- Justice.

Une armée ne tient pas seule.

Une armée sans industrie dépend. Une flotte sans maintenance ment. Une dissuasion sans volonté politique s'affaiblit. Un drone sans composants n'existe pas. Une base sans population respectée devient un problème diplomatique. Une diplomatie sans force supplie. Une force sans droit devient dangereuse. Une souveraineté nucléaire sans souveraineté énergétique, alimentaire, numérique et industrielle reste incomplète.

Dépendances critiques à réduire :

- composants ;
- semi-conducteurs ;
- batteries ;
- terres rares ;
- moteurs ;
- capteurs ;
- optronique ;
- logiciels ;
- cloud ;
- satellites ;
- munitions ;
- poudres ;

- matériaux ;
- maintenance ;
- pièces détachées ;
- cybersécurité ;
- énergie ;
- logistique maritime.

Objectif :

Réduire durablement les dépendances nettes et renforcer la production utile stratégique.

18. PUBLICS CONCERNÉS

Publics directement concernés :

- militaires ;
- réservistes ;
- jeunes ;
- familles de militaires ;
- industriels ;
- ingénieurs ;
- techniciens ;
- chercheurs ;
- territoires ;
- outre-mer ;
- ports ;
- bases ;
- PME défense ;
- filières cyber ;
- filières drones ;
- filières navales ;
- santé militaire ;
- protection civile ;
- partenaires étrangers équitables ;
- populations civiles protégées dans un cadre légal.

Publics devant s'adapter :

- industriels dépendants d'exports offensifs ;
- pays refusant une coopération équitable ;
- acteurs politiques favorables à l'alignement automatique ;
- partisans du désarmement naïf ;
- partisans de l'interventionnisme sans droit ;
- structures utilisant le secret défense pour éviter toute correction ;
- acteurs économiques plaçant l'export avant l'utilité nationale.

Principe social :

Les militaires ne sont pas seulement une capacité opérationnelle.

Ils sont des êtres humains avec :

- familles ;
- fatigue ;
- temps de vie ;
- santé mentale ;

- usure physique ;
- contraintes ;
- mobilité ;
- solitude ;
- risque.

LPE applique ici la loi 6 :

Le temps humain est sacré.

La modernisation militaire doit donc aussi réduire l'usure inutile, améliorer les rotations, protéger les familles, anticiper les blessures, soutenir les anciens combattants et restituer du temps de vie lorsque c'est possible.

19. ENNEMIS STRUCTURELS

L'ennemi principal est l'ambiguïté stratégique.

Autres ennemis structurels :

- dépendance stratégique ;
- dépendance industrielle ;
- dépendance énergétique ;
- dépendance numérique ;
- dépendance logistique ;
- dilution doctrinale ;
- guerre sans finalité ;
- export sans morale ;
- secret sans contrôle ;
- puissance sans correction ;
- stocks faibles ;
- maintenance insuffisante ;
- sous-estimation des drones ;
- sous-estimation des fonds marins ;
- retard cyber ;
- service national mal expliqué ;
- réserve anxiogène ;
- bases perçues comme domination ;
- alignement automatique ;
- désarmement naïf ;
- fascination technologique sans doctrine ;
- capital industriel placé avant l'utilité nationale.

Formule :

LPE ne veut pas une armée plus bruyante. LPE veut une armée plus claire, plus disponible, plus souveraine et plus utile à la paix.

20. CONDITIONS DE VICTOIRE

La réforme réussit si :

- la doctrine est comprise ;
- la dissuasion est assumée ;
- les stocks montent ;

- le MCO progresse ;
- les drones rattrapent le retard ;
- l'anti-drone devient massif ;
- le cyber gagne en effectifs ;
- les fonds marins deviennent priorité ;
- les bases deviennent équitables ;
- le service national est accepté ;
- la réserve rassure ;
- l'export offensif baisse sans casser l'industrie ;
- la BITD reçoit des commandes françaises ;
- la France respecte strictement le droit international ;
- la diplomatie gagne du poids ;
- les dépendances critiques baissent ;
- les militaires sont mieux protégés ;
- les familles sont mieux accompagnées ;
- le peuple comprend ce qui peut être expliqué.

Seuil politique :

Le peuple doit comprendre que la France se renforce pour se défendre, pas pour agresser.

Victoire finale LPE :

Une armée gagne réellement lorsque le peuple vit libre, transmet en sécurité, produit sans dépendance et n'a pas besoin de faire la guerre pour exister.

21. COÛT POLITIQUE

Le coût politique est très élevé.

Ce ministère affronte :

- les partisans du désarmement naïf ;
- les partisans de l'alignement automatique ;
- les industriels dépendants d'exports offensifs ;
- les défenseurs du secret sans contrôle ;
- les opposants au service national ;
- les opposants à la réserve ;
- les critiques du nucléaire ;
- les critiques du budget militaire ;
- les acteurs étrangers hostiles à une France souveraine ;
- les lobbies préférant l'export au besoin national.

Points de tension :

- moratoire export ;
- service national ;
- réserve ;
- dissuasion assumée ;
- coût naval ;
- OTAN sans alignement ;
- bases équitables ;
- intervention juridique stricte ;
- budget ;
- transition BITD.

Réponse :

La paix sans force devient une supplication. La force sans paix devient une menace. La France ne peut plus être forte en apparence et dépendante en réalité.

22. IRRÉVERSIBILITÉ**Deviennent irréversibles :**

- moratoire export problématique ;
- définition export offensif ;
- service national pilote ;
- réserve de soutien national ;
- plan drones ;
- plan cyber ;
- plan fonds marins ;
- plan stocks/MCO ;
- transition BITD ;
- Conseil Armée-Diplomatie ;
- clause quinquennale ;
- tableau de bord non sensible ;
- contrôle du secret défense ;
- doctrine d'intervention juridiquement propre.

À sanctuariser :

- dissuasion ;
- SNLE ;
- SNA ;
- décision humaine létale ;
- absence de milices ;
- secret défense contrôlé ;
- droit international ;
- réserve non partisane ;
- service national non armé par défaut ;
- souveraineté industrielle ;
- protection des outre-mer ;
- protection des câbles ;
- protection des fonds marins.

Objectif :

Empêcher qu'un gouvernement suivant puisse revenir facilement à l'ambiguïté, à la dépendance ou à l'export irresponsable.

23. PROFIL DU MINISTRE / COMMANDANT**Le ministre doit comprendre :**

- dissuasion ;
- SNLE ;
- SNA ;
- Rafale ;
- PANG ;
- drones ;

- anti-drones ;
- fonds marins ;
- cyber ;
- spatial ;
- MCO ;
- stocks ;
- BITD ;
- export ;
- droit international ;
- OTAN ;
- UE ;
- outre-mer ;
- bases ;
- service national ;
- réserve ;
- diplomatie ;
- logistique ;
- santé militaire ;
- économie industrielle ;
- contrôle démocratique.

Il doit être :

- lucide ;
- ferme ;
- calme ;
- loyal à la France ;
- juridiquement solide ;
- industriellement compétent ;
- humain avec les soldats ;
- clair avec le peuple ;
- capable de dire non aux alliés ;
- capable de dire non aux industriels ;
- capable de dire non aux aventures militaires.

Il ne doit pas être :

- vendeur d'armes ;
- va-t-en-guerre ;
- naïf de la paix ;
- aligné sur une puissance étrangère ;
- fasciné par la technique sans doctrine ;
- prisonnier des lobbies ;
- méprisant envers le peuple ;
- indifférent à l'usure humaine.

24. TABLEAU DE BORD PUBLIC

Trois niveaux :

1. public ; 2. restreint ; 3. secret défense.

Public :

- service national ;
- réserve ;
- drones ;
- cyber formation ;
- BITD transition ;
- moratoire export ;
- bases équitables ;
- initiatives paix ;
- technologies duales ;
- outre-mer ;
- fonds marins non sensibles ;
- nombre de jeunes formés ;
- nombre de réservistes ;
- progression des filières souveraines ;
- commandes françaises structurantes.

Restreint :

- stocks ;
- MCO ;
- disponibilité ;
- cyber ;
- vulnérabilités ;
- composants ;
- câbles ;
- bases ;
- logistique ;
- dépendances critiques.

Secret défense :

- dissuasion ;
- renseignement ;
- opérations ;
- capacités sensibles ;
- transmissions ;
- plans ;
- posture nucléaire ;
- opérations spéciales.

Formule :

La transparence éclaire le peuple. Le secret protège la France. Aucun des deux ne doit cacher l'impuissance.

25. RISQUES DE DÉRIVE ET GARDE-FOUS

Risque : militarisation de la jeunesse. Garde-fou : service national non armé par défaut, orienté secours, cyber, discipline, sport, histoire, crise, protection civile.

Risque : réserve anxiogène. Garde-fou : réserve de soutien national, volontariat d'abord, exemptions, missions utiles, pédagogie claire.

Risque : export brutalement cassé. Garde-fou : contrats signés respectés, transition industrielle, commandes françaises, technologies duales.

Risque : intervention illégale. Garde-fou : droit international, Parlement, stratégie de sortie, contrôle diplomatique.

Risque : bases néocoloniales. Garde-fou : pacte équitable ou départ.

Risque : cyber faible. Garde-fou : trajectoire effectifs, outils, formation, exercices.

Risque : aéronaval irréaliste. Garde-fou : phasage sur 20 ans, conditionné aux escortes, équipages, MCO et budget.

Risque : service national rejeté. Garde-fou : certifications utiles, encadrement humain, modules concrets, lien avec secours, sport, cyber, histoire et autonomie.

Risque : IA létale autonome. Garde-fou : décision humaine obligatoire.

Risque : secret abusif. Garde-fou : contrôle habilité, données non sensibles publiées, revue parlementaire.

26. ATTAQUES / RÉPONSES

“Vous militarisez la France.” Non. Nous préparons la France à tenir. Une nation qui ne sait pas protéger ses câbles, ses stocks, ses jeunes, ses ports, ses satellites et ses infrastructures n’est pas pacifique. Elle est vulnérable.

“Vous militarisez la jeunesse.” Non. Le service national est non armé par défaut : secours, cyber, discipline, sport, crise, caserne, culture défense, transmission. Ce n’est pas une école de guerre. C’est une école de lien national.

“Vous tuez l’industrie.” Non. Nous la sauvons de la dépendance morale à la guerre des autres. Contrats signés respectés, commandes françaises, stocks, MCO, drones, cyber, technologies duales.

“Vous isolez la France.” Non. Nous restons alliés, mais libres. Coopérer n’est jamais se soumettre.

“Vous êtes anti-export.” Non. Nous sommes anti-export offensif irresponsable. Nous développerons le défensif, le dual, le secours, le cyber, le maritime, le déminage, la protection.

“Vous êtes anti-OTAN.” Non. Alliés fiables, jamais exécutants automatiques.

“Vous cachez derrière le secret défense.” Non. Ce qui peut être publié le sera. Ce qui doit rester secret sera contrôlé par des autorités habilitées.

“Vous êtes trop durs.” Non. Nous sommes sérieux. La faiblesse coûte toujours plus cher que la préparation.

27. TROIS NIVEAUX DE LECTURE

Lecture populaire :

L’armée protège la France, les familles, les mers, les câbles, les outre-mer, les satellites, les frontières et la paix. On prépare les jeunes sans les militariser.

Lecture citoyenne :

La France renforce sa dissuasion, ses drones, son cyber, ses fonds marins, sa réserve, son service national et son industrie pour redevenir souveraine sans devenir agressive.

Lecture experte :

Puissance défensive souveraine, BITD recentrée, export offensif réduit, commandement interministériel, droit international, capacités critiques, stocks, MCO, cyber, spatial, fonds marins, capacité aéronavale par grands bassins, IA létale sous décision humaine, doctrine juridiquement propre.

28. SIMULATEURS

Simulateurs à intégrer au site LPE :

1. **Simulateur service national** Durée, modules, coût, encadrement, certifications, capacité d'accueil, impact territorial.
2. **Simulateur réserve de soutien national** Aptitudes, exemptions, missions, coût, mobilisation, compétences territoriales.
3. **Simulateur export offensif** Pays, matériel, risque d'usage, risque civil, risque de détournement, risque de retournement stratégique.
4. **Simulateur transition BITD** Emplois, commandes françaises, dual, MCO, reconversion, souveraineté composants.
5. **Simulateur cyberdéfense** Effectifs, outils, couverture infrastructures, attaques test, réserve cyber.
6. **Simulateur drones** Production, composants, coûts, stocks, autonomie, maintenance, usage civil dual.
7. **Simulateur fonds marins** Câbles, ZEE, capteurs, drones sous-marins, vulnérabilités.
8. **Simulateur aéronaval** PANG, second porte-avions, escorte, coûts, équipages, MCO, zones couvertes.
9. **Simulateur intervention extérieure** Base juridique, risque civil, durée, stratégie de sortie, coût, cohérence diplomatique.

29. ARTICLES LIÉS

Articles à produire :

- Pourquoi l'armée française défend d'abord la France.
- Dissuasion : assurance-vie stratégique.
- SNLE/SNA : la puissance silencieuse.
- Rafale F5 et drone de combat.
- Pourquoi les drones changent tout.
- Fonds marins : le nouveau cyber.
- Câbles sous-marins : artères invisibles.
- Service national : remplacer la JDC.
- Réserve de soutien national : préparer sans paniquer.
- Export offensif : pourquoi la France doit changer.
- Bases françaises : coopération ou départ.
- OTAN : allié fiable, jamais exécutant.
- Intervention extérieure : le droit d'abord.
- Pourquoi la paix a besoin d'une force crédible.
- Pourquoi l'industrie militaire doit servir l'utilité avant le capital.

30. QUIZ LIÉS

Questions possibles :

- À quoi sert la dissuasion ?
- Quelle différence entre SNLE et SNA ?
- Pourquoi les drones changent-ils la guerre ?
- Pourquoi les câbles sous-marins sont-ils vitaux ?
- Qu'est-ce qu'un contrat offensif problématique ?
- Pourquoi réduire l'export offensif ?
- Quand une intervention est-elle légale ?
- Qu'est-ce qu'une base équitable ?
- Pourquoi un service national non armé ?
- Pourquoi la réserve doit-elle rassurer ?
- Pourquoi l'IA ne doit-elle jamais décider seule d'un usage létal ?
- Pourquoi les fonds marins deviennent-ils stratégiques ?
- Pourquoi la souveraineté militaire dépend-elle de l'industrie ?

31. SONDAGES LIÉS

Sondages citoyens :

- Faut-il renforcer la dissuasion ?
- Faut-il réduire les exportations offensives ?
- Faut-il un service national 3-6 mois fractionné ?
- Faut-il traiter les fonds marins comme le cyber et le spatial ?
- Faut-il viser le top mondial des drones ?
- Faut-il rester dans l'OTAN sans alignement automatique ?
- Faut-il quitter une base extérieure si la relation n'est pas équitable ?
- Faut-il interdire l'IA létale autonome ?
- Faut-il augmenter les stocks militaires ?
- Faut-il créer une réserve cyber citoyenne ?

- Faut-il former toute une génération aux gestes de crise et de secours ?
- Faut-il publier chaque année un tableau de bord non sensible de défense ?

32. LEXIQUE LIÉ

Contrat offensif problématique : Contrat nouveau portant sur une capacité pouvant contribuer directement à une agression, une répression, une violation grave du droit international, une déstabilisation régionale, un détournement ou un retournement stratégique.

Réserve de soutien national : Réserve volontaire renforcée, rassurante, utile aux crises, secours, cyber, logistique et continuité.

Réserve de continuité nationale : Réserve future des nouvelles générations, activable seulement dans un cadre exceptionnel.

Service national structurant : Parcours obligatoire fractionné, non armé par défaut, entre 15 et 21 ans.

Capacité aéronavale par grands bassins : Capacité française durable à agir depuis la mer dans plusieurs zones stratégiques, sans promettre immédiatement un porte-avions par océan.

Doctrine juridiquement propre : Action militaire uniquement fondée sur la Constitution, le droit international, un mandat, un consentement, la légitime défense, la sécurité collective ou une protection humanitaire légalement encadrée.

BITD : Base industrielle et technologique de défense.

MCO : Maintien en condition opérationnelle.

SNLE : Sous-marin nucléaire lanceur d'engins.

SNA : Sous-marin nucléaire d'attaque.

PANG : Porte-avions de nouvelle génération.

Fonds marins stratégiques : Espaces sous-marins où passent câbles, ressources, capteurs, drones et vulnérabilités critiques.

33. INFOS PRATIQUES

La réforme :

- ne crée pas de milices ;
- ne sort pas de l'OTAN ;
- ne viole pas le droit international ;
- ne militarise pas la jeunesse ;
- ne casse pas la BITD ;
- respecte les contrats signés ;
- bloque les nouveaux contrats offensifs problématiques ;
- prépare une industrie plus souveraine ;
- remplace la JDC par un parcours utile ;
- rend la réserve plus rassurante ;
- protège les câbles ;
- protège les fonds marins ;
- protège les outre-mer ;
- protège les infrastructures vitales ;
- interdit l'IA létale autonome ;
- maintient la décision humaine ;
- renforce la diplomatie par la force ;

- renforce la force par le droit ;
- renforce la paix par la souveraineté.

Message simple au peuple :

Nous ne préparons pas la guerre. Nous préparons la France à ne plus subir.

34. MATÉRIEL DE CAMPAGNE

Slogan principal :

La force française doit protéger. La diplomatie française doit réparer.

Slogan court :

La paix se protège. La souveraineté se prépare.

Dissuasion :

La dissuasion n'est pas une fascination nucléaire. C'est l'assurance-vie stratégique de la France.

Export :

L'argent ne justifie jamais de fournir le couteau à celui qui pourrait planter demain.

Service national :

La liberté française n'est pas tombée du ciel. Elle se protège, elle s'apprend, elle se transmet.

Réserve :

Une réserve bien préparée est justement faite pour ne jamais avoir à être utilisée.

OTAN :

Allié fiable. Jamais exécutant automatique.

Bases :

Coopération fraternelle ou départ.

Droit international :

La France ne protège pas les peuples en violant le droit. Elle protège quand le droit lui donne une base claire.

Fonds marins :

Les câbles sous-marins sont les artères invisibles de la France numérique.

Phrase meeting :

Une grande nation ne vend pas sa sécurité au hasard des guerres du monde. Elle construit son propre bouclier, protège son peuple, parle à tous, respecte le droit et garde sa liberté de décision.

35. RÉSULTAT POLITIQUE

Ce ministère transforme la défense française en puissance claire.

Il affirme :

- la France se défend d'abord ;
- la dissuasion est assumée ;
- les drones deviennent prioritaires ;
- les fonds marins deviennent stratégiques ;
- le cyber devient vital ;
- la BITD sert d'abord la France ;
- l'export offensif problématique est stoppé puis réduit ;
- la jeunesse est formée sans être militarisée ;
- la réserve rassure avant de mobiliser ;
- les bases extérieures deviennent équitables ou disparaissent ;
- la France reste alliée, mais libre ;
- la France peut secourir, mais jamais hors du droit ;
- la force est contrôlée ;
- le secret est encadré ;
- l'IA létale reste sous décision humaine ;
- la paix française n'est plus une faiblesse, car elle repose sur une force crédible.

Ce ministère applique directement les lois LPE :

- transmission protégée ;
- vérité visible ;
- liberté réelle ;
- dignité par autonomie ;
- travail utile ;
- temps humain préservé ;
- lien national reconstruit ;
- souveraineté réelle ;
- pouvoir corrigible ;
- avenir humainement accompli.

Formule finale :

Sans ce ministère, la France reste une puissance partiellement dispersée. Avec lui, elle redevient une puissance claire : forte pour se défendre, souveraine pour décider, juridiquement propre pour agir, prête pour durer, et capable de parler de paix parce qu'elle n'a plus peur.



OBSERVER. COMPRENDRE. CONSTRUIRE.

LE BLEU RÉVÈLE.
LE BLANC CONÇOIT.
LE ROUGE RÉALISE.

MINISTÈRE N°05

ARMÉE FRANÇAISE, DISSUASION ET DÉFENSE DU TERRITOIRE

Ce document présente le diagnostic, la doctrine, les instruments, les garde-fous et la trajectoire d'exécution du ministère dans l'architecture complète des vingt-et-un ministères LPE.



DJILALI HAKIKI

Fondateur de LPE

Document de travail • Version V4

OBSERVER. COMPRENDRE. CONSTRUIRE.